

BUREAU DU CONSEIL DE L'EUROPE À RABAT

RESULTATS EN 2025



Depuis 2014, le Bureau du Conseil de l'Europe à Rabat joue un rôle crucial dans la coordination et la mise en œuvre des programmes et projets développés dans le pays. Dans le cadre du **Partenariat de voisinage avec le Maroc 2022-2025**, qui évolue actuellement vers un nouveau cadre 2026-2029, le Conseil de l'Europe aide le Maroc à renforcer les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Cette coopération stratégique, qui s'appuie sur plus d'une décennie de réalisations communes, offre à la fois une plateforme de dialogue politique et un vecteur d'assistance technique ciblée.

Les priorités actuelles sont **la lutte contre la traite des êtres humains et la surpopulation carcérale, la promotion des droits des femmes et des enfants et l'amélioration de l'accès à la justice grâce à un programme conjoint de l'UE et du Conseil de l'Europe**. D'autres projets soutiennent l'élargissement d'un espace juridique commun entre l'Europe et le Maroc grâce à la coopération en matière de prévention de la corruption, de protection des femmes et des enfants dans l'environnement numérique, de droits humains dans le sport et d'approche fondée sur les droits de l'homme à l'égard des toxicomanes.

EN CHIFFRES : UNE PLATEFORME D'ACTION (AU 1ER JANVIER 2026)



12 MEMBRES DU PERSONNEL DÉDIÉS, Y COMPRIS 8 TRAVAILLANTS SUR DES PROJETS.



1 PROJET RÉGIONAL ET 3 PROJETS SPÉCIFIQUES À CHAQUE PAYS

DONT 1 PROJET PHARE CONJOINT DE L'UE ET DU CONSEIL DE L'EUROPE (MA-JUST).

POURQUOI VOTRE IMPLICATION EST IMPORTANTE

Le Maroc renforce son avenir démocratique, et le travail du Conseil de l'Europe contribue à faire de cet avenir une réalité. L'engagement continu des donateurs amplifiera ces résultats, en intensifiant la transformation du secteur judiciaire, les initiatives en faveur de l'égalité et la protection durable des droits humains.

IMPACT DU TRAVAIL DU CONSEIL DE L'EUROPE AU MAROC



AVANCER LA JUSTICE ET L'ÉTAT DE DROIT

La modernisation des peines réduit la surpopulation carcérale. Les juges, les procureurs et les responsables pénitentiaires appliquent de nouveaux outils de détermination des peines qui privilégient la réinsertion plutôt que la détention. Un module de formation national sur les peines alternatives a renforcé leur capacité à mettre en œuvre la nouvelle loi marocaine, tandis qu'une unité spécialisée au sein de l'administration pénitentiaire a introduit les bonnes pratiques européennes en matière de mesures non privatives de liberté. Les partenaires de la société civile soutiennent désormais les programmes de réinsertion, et le nouvel Observatoire national de la criminalité, en lien avec 13 universités, encourage les politiques, les réformes et la recherche en matière de détermination des peines fondées sur des données.

Les tribunaux rendent une justice plus rapide et plus équitable. Avec le soutien de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), cinq tribunaux pilotes ont rationalisé le traitement des affaires, réduisant les retards et améliorant la transparence. Les institutions judiciaires centrales ont modernisé leurs outils numériques de gestion des affaires, et les professionnels de la justice nouvellement formés (dont 150 femmes en 2025) appliquent des systèmes de performance fondés sur des données. Grâce à des visites d'étude dans d'autres États membres du Conseil de l'Europe, les médiateurs familiaux marocains ont découvert de nouvelles méthodes pour améliorer la justice pour les familles.

DROITS HUMAINS ET PROTECTION DES GROUPES VULNÉRABLES

Le Maroc renforce la protection des victimes de la traite des êtres humains. La Commission nationale de lutte contre la traite des êtres humains a lancé une boîte à outils complète, comprenant des guides d'identification, des protocoles d'entretien et des Cartes des droits, afin de donner aux victimes et aux professionnels une ligne de conduite claire. Grâce à des ateliers ciblés et à des simulations de procès, les professionnels du droit appliquent plus efficacement les lois contre la traite des êtres humains, mettant en place une réponse coordonnée et centrée sur les victimes entre les différentes institutions.

Les professionnels de la justice prennent des mesures contre la violence. Formés selon les normes du Conseil de l'Europe, les professionnels du droit et de la justice sont désormais en mesure de reconnaître, de prévenir et de poursuivre plus efficacement et avec plus de diligence les violences sexistes et les violences envers les enfants, y compris en ligne et les violences sexuelles. Les autorités marocaines collaborent plus activement avec les comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, renforçant ainsi l'alignement sur les normes européennes et internationales en matière de droits humains.

GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET NOUVEAUX DOMAINES DES DROITS HUMAINS

Renforcement du rôle du Maroc dans l'espace juridique européen. Les institutions publiques, les fédérations sportives et les universités intègrent les principes des droits humains dans les politiques nationales grâce à la coopération croissante avec le Conseil de l'Europe. Les partenaires marocains comprennent et appliquent désormais mieux les normes européennes en matière de droits humains dans le sport, d'évaluation des politiques de lutte contre la corruption et de stratégies antidrogue fondées sur les droits humains.